

COMPTE-RENDU DU CONSEIL

SIA Val de Mauchère - le 08 avril 2015

Etaient présents : MMES CHONE Marie-France, DOUGOUD Jeannine, HUGO-SIMON Isabelle, MAURICE Françoise, MM AUBERTEIN Hubert, BOUSSET Jean-François, FOLLEREAU Vincent, GERARDIN Daniel, TREVIGLIO Alain.

Etait excusé : Mr DUMAS Patrice donne pouvoir à Mr GERARDIN Daniel.

La séance est ouverte à 18h30 sous la présidence de Monsieur Hubert AUBERTEIN

Rédaction du compte rendu : Sandra PAYA

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte-rendu
- Approbation du compte administratif 2014
- Approbation du compte de gestion 2014
- Affectation des résultats 2014
- Vote du budget primitif 2015
- Questions diverses

1 - Approbation du dernier compte-rendu

Monsieur le Président demande au Conseil s'il y a des remarques sur le dernier compte-rendu du 08 décembre 2014 : pas de remarque.

Mme la Vice-Présidente fait part de son regret de ne pas avoir été associée à l'élaboration du budget. Elle aurait aimé la tenue d'une réunion de préparation du BP avant le conseil. Elle se sent inutile au sein du bureau. Le budget reçu vendredi matin ne laissait pas assez de temps pour l'étudier (4 jours $\frac{1}{2}$).

Mr le Président lui répond qu'il s'agit d'un budget assez simple qui ne mérite pas de faire des réunions préparatoires. Que rien n'empêche les membres de Malleloy de venir chercher des informations sur les sujets qui les intéressent. Qu'il n'y a pas de clivage Malleloy-Faulx car même les délégués issus de la commune de Faulx n'ont pas été associés à cette élaboration. Que cela a toujours fonctionné ainsi et que personne ne s'en est plaint jusqu'à présent. Qu'il comprend et prend en compte les requêtes. Qu'il est là, aujourd'hui, pour présenter ce budget, répondre à toutes les questions et faire des modifications, si nécessaire. Il demande si l'on peut maintenant commencer les délibérations.

2- Approbation du compte administratif 2014

Le Conseil Syndical réuni sous la présidence de Mme MAURICE Françoise, Conseillère Syndicale, doyenne d'âge parmi les élus présents, délibérant sur les Comptes Administratifs de l'exercice 2014 dressés par M. Hubert AUBERTEIN, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1 - lui donne acte de la présentation des Comptes Administratifs, lesquels peuvent se résumer ainsi :

COMPTE ADMINISTRATIF 2014						
Libellés	Investissements		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Opérations de l'exercice	173 660.32	119 063.42	250 265.28	257 179.29	376 242.71	423 925.60
Résultat de l'exercice	- 54 596.90			6 914.01		
Résultat reporté		87 915.49		194 446.79		
Résultat de clôture		33 318.59		201 360.80		47 682.89

2 - Constate pour la comptabilité générale les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion relatives aux reports à nouveau, aux résultats d'exploitation de l'exercice et aux fonds de roulement des bilans d'entrée et des bilans de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3 - Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4 - Considère que les Comptes Administratifs 2014 n'appellent de sa part aucune observation particulière.

5 - Vote et arrête, à l'unanimité, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

3 - Approbation du compte de gestion 2014

Le Conseil Syndical, réuni sous la présidence de Monsieur Hubert AUBERTEIN,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2014 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, les comptes de gestion par le receveur accompagnés des états de développement des comptes de tiers, ainsi que les états des actifs, les états des passifs, les états des restes à recouvrer et les états des restes à payer ;

Après avoir entendu et approuvé les Comptes Administratifs de l'exercice 2014;

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2014, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

Considérant que les écritures du comptable sont strictement identiques à celles de l'ordonnateur ;

1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2 - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2014 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

3 - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que les Comptes de Gestion du Budget, pour l'exercice 2014, par le receveur, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Le compte de gestion 2014 est approuvé, à l'unanimité, des membres présents.

4- Affectation des résultats 2014

Mr le Président rappelle aux membres du Conseil, les résultats du Compte Administratif 2014 et propose de les inscrire au budget primitif 2015 comme suit :

RESULTATS	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
de l'exercice	6 914.01 €	- 54 596.90 €
Reporté	194 446.49 €	87 915.49 €
de clôture	201 360.80 €	33 318.59 €

Il est proposé au vu de ce tableau d'affecter les résultats 2014 et d'inscrire les sommes de :

- . 201 360.80 € à l'article 002 en recettes de fonctionnement,
- . 33 318.59 € à l'article 001 en recettes d'investissement.

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, décident d'affecter les résultats 2014, au BP 2015 comme indiqué ci-dessus.

5 - Vote du budget primitif 2015

M. le Président présente au Conseil Syndical le Budget Primitif 2015. Après l'avoir détaillé et expliqué, répondu aux différentes interrogations, il propose à l'assemblée délibérante de voter ledit Budget au niveau des chapitres :

BUDGET	DEPENSES	RECETTES
BUDGET PRIMITIF :		
. Fonctionnement	415 612.00 €	415 612.00 €
. Investissement	204 589.84 €	204 589.84 €
TOTAL BUDGET	620 201.84 €	620 201.84 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil, à l'unanimité, vote le Budget primitif 2015 ci-dessus au niveau du chapitre.

6 - Questions diverses

Mr le Président rend compte des derniers évènements :

- RDV avec EDF pour un changement de tarifs qui permettra de faire des économies
- Demande à EGIS de vérifier l'étude de déviation du PR du Moulin
- Signature du contrat d'assurance statutaire du personnel à un taux réduit par rapport à ce qui avait été annoncé (de 7.04 à 6.54%).
- Visite de 6'TEM aux postes de Malleloy sans avoir eu de confirmation du SIAVM. Donc l'information n'a pas pu être transmise à la mairie.
- Remerciements de la famille DINANT suite au décès de Mr DINANT
- Visite de SINBIO à la station d'épuration dans le cadre de l'étude de faisabilité d'agrandissement. Le conseil sera invité à la présentation du rapport.
- Deux écoles viendront visiter la station en mai (Millery et Malleloy)
- Mr MARCHAL (de Malleloy) ne pourra bénéficier de la subvention de l'agence puisqu'il a pris une entreprise autre, que celle titulaire du marché public pour faire ses travaux. Cette opération est clôturée depuis le 31/12/2014.

Plus de questions diverses. La séance est clôturée à 19h50